

10 Faits divers & Justice

Lutte contre le trafic de drogue à Bitam

Cinq présumés dealers écroués à la maison d'arrêt d'Oyem

SCOM

Libreville/Gabon

Ulrich Ona-Mba et ses quatre lieutenants sont poursuivis pour détention, usage et vente de Kobolo, un produit classé comme stupéfiant par les autorités sanitaires.

LE commerce du "Kobolo", ce médicament classé comme stupéfiant par les autorités sanitaires gabonaises, continue de faire des ravages. En témoignent, des arrestations en série des dealers à travers le territoire national, par différentes unités de police et de gendarmerie.

La dernière interpellation en date est celle de cinq (5) jeunes compatriotes, la semaine dernière, à Bitam. Il s'agit de : Ulrich Ona-Mba, chef présumé de la bande, Auger-Lionel Akue-Mba, Olgerol Bengone-Ondo, Marcelin Ella-Ovono et Luc-Junola Bengone-Obiang.

Tout commence le samedi 14 octobre dernier, vers 10 heures, Ulrich Ona-Mba se rend à Kyè-Ossi, une ville camerounaise située à la frontière avec le Gabon. Objectif : s'approvisionner auprès de son fournisseur. Celui-ci, pré-nommé Alex, parvient à lui trouver un stock de 239 comprimés de Tro-madol de 225 mg, plus connu sous l'appellation de Kobolo. Ou de "Bébé rose". Après la transaction, Ulrich rentre chez lui à Bitam. Puis, il mobilise ses "lieutenants", en vue de procéder à la répartition du stupéfiant.

UNE BANDE DE MALFAI-TEURS. Pendant que l'ensemble du groupe se trouve au domicile de Ona-Mba, sis au quartier Bitam 1, il reçoit la visite des éléments de la brigade de gendarmerie locale, mis sur la piste par leurs indics. Surpris, les cinq jeunes gens, dont l'âge varie entre 19 et 23 ans, n'opposent aucune résistance. Aussi, sont-ils



Photo : D.R.

Les cinq Gabonais dans les murs de la brigade centre de Bitam.

neutralisés, puis embarqués pour les nécessités de l'enquête.

Lors de l'audition au poste, les Officiers de police judiciaire (OPJ) découvrent qu'ils ont affaire à une bande de malfaiteurs très active dans la ville de Bitam et ses environs. « Pour faire face effi-cacement aux ruptures des

stocks, le cerveau présumé du groupe bénéficie d'un circuit de distribution bien établi au marché Mondial, situé au village camerounais Abang-Mikoo, à la frontière entre nos deux pays», indique-t-on à la direction des enquêtes de la brigade de gendarmerie de Bitam.

Le lundi 16 octobre, Ul-

rich Ona-Mba, Auger-Lionel Akue-Mba, Olgerol Bengone-Ondo, Marcelin Ella-Ovono et Luc-Junola Bengone-Obiang, après leur garde à vue, ont été présentés à un juge d'instruction du tribunal de première instance d'Oyem, qui les a écroués à la prison centrale de cette localité.

Fric-frac dans les bâtiments administratifs de la commune de Mouila

Le lycée Jean-Jacques Boucavel et le CES Albert Martin Sambat cambriolés

BPIM

Mouila/Gabon

LE lycée Jean-Jacques Boucavel et le Collège d'enseignement secondaire (CES) Albert Martin Sambat de Mouila ont été récemment victimes de deux curieux cambriolages, au cours d'une même soirée.

En effet, dans le premier établissement cité, des vandales sont entrés par effraction dans les différents bureaux, après avoir saccagé portes et serrures. Vérification faite, ils seraient partis sans rien voler.

Le deuxième établissement cité a enregistré la même scène: ses locaux ont également reçu la visite de malfrats, selon un mode opératoire identique, sans rien emporter là aussi. Le gardien dudit établissement, dépourvu de moyens dissuasifs, dira par la suite avoir aperçu dans la pénombre deux silhouettes quittant les lieux. Sans plus.

Ces cambriolages ont eu lieu alors que les deux nouveaux chefs de ces établissements d'enseignement du second degré général venaient de prendre leurs fonctions. Ainsi, Serge Kimo Mbombet, professeur de français en provenance du lycée Charles Mefane de



Photo : BPI

Les établissements scolaires méritent d'être sécurisés.



Photo : BPI

Passation de service entre les proviseurs entrant, Serge Kimo Mbombet et sortant, Daniel Dikongo (en costume).

Lambaréné, devient proviseur du lycée Jean-Jacques Boucavel.

Une source proche du dossier croit savoir que les bandits qui ont opéré aux deux endroits, cette nuit-là, sont les mêmes. En juin

dernier, apprend-t-on, plusieurs bureaux administratifs avaient été cambriolés dans la commune de Mouila. Les auteurs de ces actes délictueux courent toujours.

Certaines sources soutien-



Photo : BPI

Un bureau mis à sac.



Photo : BPI

Le principal du CES Albert Martin Sambat en appelle à la hiérarchie pour que son établissement soit sécurisé.

nent que ce sont des anciens repris de justice qui sèmeraient la terreur dans la ville de Mouila. Le plus curieux c'est que, malgré plusieurs plaintes déposées par les victimes dans les différents services spé-

cialisés en la matière, aucun coupable n'a été arrêté à ce jour.

Le souhait ici est donc que les forces de sécurité et de l'ordre se mettent réellement au travail pour traquer ces vandales

Faits d'ailleurs

Il se tue en percutant un sanglier sur la voie rapide

Un homme de 41 ans est décédé hier sur la voie rapide à Saint-André (France) : sa voiture a heurté un sanglier et a fait plusieurs tonneaux avant de s'immobiliser dans un fossé en contre-bas de la route. L'accident s'est produit alors qu'il faisait encore nuit. Des témoins ont donné l'alerte au lever du jour.

Un enfant meurt de la rage après avoir caressé un chiot

En août dernier, un enfant français, âgé de 10 ans, caressait un chiot sur une plage de Dikwella (Sri Lanka) où il se trouvait en vacances, lorsqu'il a été mordu par l'animal. Mais la morsure, considérée comme « banale », n'avait pas inquiété la famille. Il n'avait pas reçu de traitement prophylactique après exposition, ni sur place ni à son retour en France. La rage ayant une période d'incubation de 20 à 60 jours, le garçonnet n'avait été hospitalisé à Lyon que le 4 octobre, où il avait été placé en réanimation. C'est là qu'on a appris qu'il était atteint de la rage. Il est finalement décédé mercredi soir à l'hôpital de Lyon.

Un enfant meurt à l'école en s'étouffant avec une boulette de viande

Les faits se sont déroulés dans une école élémentaire en Floride (Etats-Unis). Un élève, âgé de 4 ans, mangeait à la cantine, lorsqu'il s'est étouffé avec un morceau de viande. L'enfant a été transporté à l'hôpital où il a succombé 4 jours plus tard. Lindsay Hall, la maman du petit, a estimé que les employés de l'école ne sont pas intervenus à temps pour sauver son fils.

Une étudiante tabassée et traitée de « salope » par un inconnu

Les faits ont eu lieu hier à Letterkenny (Irlande). Une fille, âgée de 18 ans, attendait un taxi après avoir passé la soirée avec des copines et son petit ami. Pour une raison inconnue, un passant s'est mis à l'insulter de "pute" et de " salope". Puis il s'est jeté sur elle et l'a rouée de coups de poing. Pour que son agresseur arrête de la tabasser, Shanán Reid-McDaid a été contrainte de le supplier. Une enquête a été ouverte afin de retrouver l'auteur de cette sauvage agression. L'homme serait âgé entre 30 et 40 ans, et aurait les cheveux blonds foncés.

Rassemblés par JNE